

Loi anti-inflation

Je crois que ce projet de loi et cette discussion sont absolument futiles. Au lieu de présenter un tel projet de loi, le ministre aurait dû présenter un nouveau budget. Le ministre ne devrait plus écouter les avis de ses fonctionnaires du ministère des Finances, car ils se sont constamment trompés ces trois ou quatre dernières années. Il devrait plutôt écouter les avis du Conseil économique du Canada et du Conference Board in Canada qu'il a rejetés carrément, les jugeant peu pratiques. Ces organismes soutenaient que de fortes réductions d'impôt sur le revenu s'imposaient, surtout pour les contribuables à revenus faibles ou moyens. On a entendu le ministre dire que nos ennuis provenaient notamment du fait que les gens faisaient trop d'économies. Les chiffres démontrent que l'épargne a augmenté considérablement, mais pas chez les gens à revenus faibles ou moyens. Ces derniers ne sont pas en mesure de faire des économies; il leur faut dépenser tout ce qu'ils gagnent pour joindre les deux bouts.

● (2042)

Le Conseil économique du Canada, qui se compose de gens nommés par le gouvernement—on n'y trouve aucun représentant du monde du travail et il a plutôt un préjugé favorable au monde des affaires—a pourtant recommandé des réductions importantes de l'impôt sur le revenu et une réduction, sinon la suppression, de la taxe de vente. La taxe de vente est, de toutes les formes d'imposition, celle qui est la plus durement ressentie par les personnes à faible revenu. Toute réduction devrait être contrôlée de manière qu'elle soit ressentie au niveau du consommateur. Il serait ainsi possible d'amortir, dans une large mesure, l'impact de l'augmentation du coût de la vie dont nous avons souvent été un témoin impuissant. C'est là une mesure que le gouvernement pourrait prendre pour combattre l'augmentation du coût de la vie et celle du taux d'inflation.

Le gouvernement devrait également s'attaquer au chômage. Il est inadmissible que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen)—ou comme on l'appelle communément, le ministre du chômage—avoue l'impuissance quasi-totale du gouvernement face au chômage. Pareille déclaration est inacceptable en ce qui nous concerne. Nous avons assez entendu d'arguments de cette nature pendant la crise économique. Nous pensions que cette époque était à tout jamais révolue et nous y voilà encore plongés. Dans une large mesure, le ministre et le gouvernement sont responsables du chômage actuel.

Nous avons toujours soutenu, et nous continuerons de le faire, que le gouvernement a l'obligation d'adopter des programmes créateurs d'emplois. Ce n'est pas impossible. Il faut nous occuper de construire des maisons pour les dizaines de milliers de Canadiens qui vivent toujours dans des maisons délabrées et insalubres. Cette situation est tout à fait inadmissible. Il nous faut également mettre au point des programmes destinés à combattre la pollution.

Comme je l'ai déjà dit, monsieur l'Orateur, nous vivons dans un pays qui a dépensé un milliard et demi de dollars pour tenir les Jeux olympiques dans une ville qui continue à déverser des eaux d'égout non traitées dans le fleuve Saint-Laurent. On ne devrait pas tolérer des choses pareilles plus longtemps.

Le gouvernement doit laisser tomber son programme anti-inflation, même si ce programme lui a voulu une certaine considération imméritée au cours de sa première année d'existence, ce dont le gouvernement devrait d'ailleurs être reconnaissant. Il doit se mettre à la tâche et s'efforcer de trouver du

travail aux gens et de venir en aide aux citoyens à faibles revenus qui ont été durement touchés par la montée en flèche du coût de la vie l'année dernière. Cette hausse se poursuivra en 1978, à moins que le gouvernement n'intervienne.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, pour commencer je voudrais dire que le ministre des Finances (M. Chrétien) avait probablement raison lorsqu'il a déclaré récemment à Toronto que l'administration libérale n'était pas très bonne. Bien sûr, il a tenté de se rattraper en disant que l'autre solution était pire. Mais cela fait déjà un bout de temps que le ministre et le gouvernement actuel dirigent notre économie. Après avoir décrié violemment la réglementation des prix et des salaires au cours de la campagne électorale de 1974, le premier ministre (M. Trudeau) et le gouvernement de l'époque ont fait volte-face et l'a adoptée. Les résultats n'ont pas été très probants.

Le bill C-18, au lieu de préparer la levée des contrôles, prévoit leur extension et resserre encore le filet en fixant des indicateurs applicables aux profits et salaires rétroactifs à décembre 1975, ainsi que des indicateurs à l'intention du secteur des transports. Les indicateurs de profits et de salaires devront également s'appliquer au bâtiment. Le bill contient une ou deux modifications qui pourraient être utiles dans le cadre d'un programme de décontrôle mais, bien que le gouvernement ait annoncé la suppression des contrôles pour le 14 avril, dans les faits, 70 p. 100 des accords salariaux renouvelables et 81 p. 100 des marges de profits renégociables demeureront assujettis aux contrôles en 1978. En outre, les dispositions ont été prises en vue de maintenir ces contrôles, si le gouvernement le désire.

Le ministre des Finances a déclaré qu'il espère que le taux d'inflation n'atteindra que 6 p. 100 cette année. Monsieur l'Orateur, c'est le Canadien le plus optimiste quand on songe que l'inflation atteint actuellement 9.2 p. 100 et que le gouvernement se propose encore de supprimer les contrôles.

Il semble qu'aux États-Unis, et ceux-ci ont une très forte influence sur notre économie, l'inflation montera en flèche. En faisant son discours sur l'état de la nation, le président des États-Unis a provoqué une nouvelle baisse du dollar américain, entraînant naturellement la chute de notre dollar. Nous sommes enclins à envisager la situation du dollar américain, mais nous oublions que toute l'économie nord-américaine est touchée. Durant la première année du mandat du président Carter, le gouvernement américain a attisé l'inflation en augmentant le salaire minimum, ce qui provoque des hausses salariales à tous les niveaux et non simplement au bas de l'échelle. Nous nous y connaissons, car nos salaires minimums sont très supérieurs à ceux des États-Unis. Tout récemment, le gouvernement du Manitoba a donné un exemple des risques que peuvent entraîner les hausses excessives du salaire minimal lorsqu'il a bloqué une nouvelle hausse de l'indexation réglementaire du salaire minimal dans cette province. Le gouvernement des États-Unis a accordé une hausse salariale de 7 p. 100 à ses fonctionnaires. Il fait exactement ce que nous faisons ici.

Les accords relatifs à la vente dirigée que les États-Unis appliquent ne sont qu'un moyen déguisé de limiter les importations. Au Canada, nous agissons de même à l'égard des appareils de télévision, des appareils électroniques, des chaussures et des vêtements, ce qui a pour résultat de ralentir le flot des importations à bon marché et de favoriser la vente de